



TREYCOVAGNES  
Tél. 024 445 46 70  
greffe@treycovagnes.ch

## BULLETIN COMMUNAL

Numéro 248



Novembre 2019



### Administration communale

Le bureau communal sera fermé durant  
les fêtes

**du 23 décembre 2019**

**au 3 janvier 2020**

réouverture le 6 janvier à 07h45





## Service hivernal

L'hiver approchant, nous vous informons que le service de déneigement sera effectué en collaboration étroite avec les services de la commune de Chamblon.



Ainsi, le personnel communal des deux communes fera de son mieux, comme chaque année, afin d'assurer un déneigement de qualité dans le respect des priorités.



Nous profitons encore de ce billet pour rappeler ici quelques consignes de sécurité et de bon sens à appliquer en cas de conditions hivernales :



- les détenteurs de véhicules automobiles ne doivent pas stationner leurs automobiles en bordure de chaussée, ceci afin de faciliter le service hivernal. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégâts causés par le passage du chasse-neige ou de la saleuse,
- en période hivernale, il est impératif de faire preuve d'anticipation et d'avancer son horaire de départ,
- nous encourageons les détenteurs de véhicules qui ne seraient pas correctement équipés et les conducteurs que les conditions hivernales pourraient gêner, à utiliser les transports publics. Treycovagnes est desservi par deux lignes de bus.



**En hiver, ainsi que tout au long de l'année, il est obligatoire et indispensable de respecter toutes les personnes oeuvrant sur la voie publique, afin de garantir leur sécurité.**

Merci de votre « fair play ».  
La municipalité

